

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4194 - Vendredi 26 Août 2022 - Prix : 200 Fc

RÉSULTAT BEPC 2022

## Un taux de réussite de 29,59% à Ngazidja



**CONSOMMATION**

**INRAPE porte plainte contre Moroni  
Terminal et quatre importateurs**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 31 Août 2022**

Lever du soleil:

06h 14mn

Coucher du soleil:

18h 05mn

Fadjr : 05h 01mn

Dhouhr : 12h 12mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 08mn

Incha: 19h 21mn



## ENVIRONNEMENT

## Le Parc national de Mohéli élargit le débat sur la protection des Océans

Une rencontre regroupant le comité de gestion du parc national de Mohéli (PNM), les élus communaux, les autorités gouvernementales et plusieurs associations à la direction régionale de la production. Les échanges entrent dans le cadre des activités trimestrielles du projet de renforcement de la protection des océans aux Comores (RPOC). L'objectif est de mettre en exergue les mesures de protection des Océans et de l'environnement marin.

Une réunion qui a regroupé le PNM, la direction régionale de l'environnement, les maires des différentes communes de l'île, en présence du coordonnateur de l'action gouvernementale à Mohéli a eu lieu à la direction régionale de la production. Le but est de faire une présentation du bilan des activités du projet RPOC et mettre en exergue les mesures de protection des océans et de l'environnement marin.

L'ambition de ce projet, selon

son coordinateur Houssoyini Housseni, c'est d'améliorer la protection et aider à la restauration de la biodiversité marine, mais aussi assurer une pêche durable aux Comores, tout en garantissant une consommation durable des ressources océaniques et la résilience des communautés côtières qui en dépendent.

Financé par le consortium américain, Océan 5, le projet axe ses principales activités dans quatre parcs sur le territoire national. Il s'agit en premier du parc national de

Mohéli, puis celui de Shissiwani à Ndzuani, celui de Mitsamiouli Ndrudé à Ngazidja et du parc coelacanth.

Le coordinateur du RPOC a appelé tout le monde à s'investir dans l'éducation environnementale et multiplier les efforts pour qu'à court ou à long terme, les résultats de ce projet soient positifs. Houssoyini Housseni montre qu'ils ont déjà commencé à sensibiliser la population, sur le danger des déchets ménagers déversés en mer. Pour lui, les écoliers seront des ambassadeurs pour véhiculer le message et sensibiliser la population à ne pas jeter des ordures n'importe où et à mieux les gérer durablement.

« Les responsables du RPOC devront impérativement nous accompagner sur les actions de pro-

tection de la zone marine du PNM » sollicite Lailina Daniel le Directeur du PNM avant de poursuivre « on devrait s'asseoir ensemble pour examiner de long en large les activités de suivi écologique dans la zone marine du PNM. C'est un atout de plus qui nous permettra de poursuivre notre réflexion sur la protection des Océans ».

Le projet, pour rappel, est à sa deuxième phase qui consiste à élaborer une planification spatiale marine pour la zone économique exclusive (ZEE) des Comores. C'est pour appuyer le plan national pour l'économie bleue qui prévoit de consacrer 30% de la ZEE à la protection, la résilience et la restauration des écosystèmes marins.

Riwad



### Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

UNION DES COMORES  
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la  
Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Secrétariat Général

Le Secrétaire Général

Réf. N°22-\_\_397/MSSPSPG/SG



جمهورية القمر المتحدة  
وحدة - تضامن - تنمية  
وزارة الصحة والتضامن والرعاية الاجتماعية والتجارت  
مفوضية شؤون التضامن والرعاية الاجتماعية  
والتجارت

### Avis de recrutement pour la cellule de gestion du projet d'appui à l'Amélioration de l'Offre de Soins de Santé de Qualité en Union des Comores - ODS

Date: 27/07/22

L'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence française de Développement, en vue de financer le coût du projet d'appui à l'amélioration de l'offre de soins de santé de qualité (ODS), et se propose d'utiliser une partie des fonds pour le paiement des services autorisés au titre de cet appel à candidatures pour le recrutement des postes suivants :

- 1 Coordinateur/trice National/e
- 1 Responsable suivi-évaluation
- 1 Responsable de passation des marchés
- 1 assistant(e) administratif (ive), financier(e) et logistique

#### Candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- CV détaillé avec photo récente et coordonnées pour contact rapide
- Lettre de motivation
- Photocopie de la carte nationale d'identité
- Photocopie des diplômes certifiée conforme et des certificats de

travail

- Attestation des formations continues suivies
  - Noms, adresses, téléphones des personnes références à contacter
- Le dossier est à envoyer sous pli fermé, avec la mention « Candidature au poste de xxxxxx », **au plus tard 30 /Août 2022 à 11 h 00 mn** à l'adresse suivante :

**Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et la Promotion du Genre**

**Bâtiment de la Fonction Publique  
Moroni-Djoumoindji**

#### Contact :

Pour de plus amples renseignements, les termes de référence des postes sont disponibles à l'adresse suivante : Secrétariat Ministère de la Santé et sur demande en envoyant un mail à l'adresse suivante : [odscandidature@gmail.com](mailto:odscandidature@gmail.com) /  
N° de téléphone : +002693352557

## RÉSULTAT BEPC 2022

## Un taux de réussite de 29,59% à Ngazidja

Les résultats du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEP) sont connus depuis hier 25 août sur l'ensemble du territoire national. Sur 6775 candidats inscrits au niveau de Ngazidja, 4264 candidats ont réussi les épreuves. Et sur 4264, 2005 candidats sont déclarés admis directs, soit un taux de réussite de 29,59% et 2259 candidats

autorisés aux épreuves du deuxième groupe, soit un taux de 33,34%. Ainsi l'examen est proclamé avec un taux 62,98%.

Dans l'après-midi de ce jeudi 25 août, le jury a proclamés les résultats du Brevet d'Études du Premier Cycle. Au niveau de Ngazidja, 2005 candidats

sont déclarés admis directs, soit un taux de 29%, puis 2259 autorisés à passer aux épreuves de deuxième groupe, soit un taux de 33,34%. Le jury du Bepc au niveau de Ngazidja a délibéré avec un taux de réussite de 29,59% admis et 33,34% autorisés. En tout, 62,98% d'admis et autorisés. En ce qui concerne les 29,59% déclarés admis, ce pourcentage

s'inscrit en légère baisse pour un nombre élevé de fraudes (environ 2498 cas recensés cette année). Alors qu'il s'agit de l'examen considéré sans la moindre difficulté de fraude.

En ce qui concerne les épreuves orales, les candidats autorisés devront se rendre ce vendredi au lycée Saïd Mohamed Cheikh pour

recupération des relevés des notes. Toutefois, les oraux du baccalauréat et ceux du brevet d'études du premier cycle peuvent se dérouler en même temps au lycée de Moroni. Pour rappel les mêmes conditions de sécurité s'appliqueront aux séances de repêchage sans la moindre complaisance.

Kamal Gamal

## CONSOMMATION

## INRAPE porte plainte contre Moroni Terminal et quatre importateurs

Le directeur de l'Institution nationale de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (INRAPE) Dr Hamza Abdou Azali a annoncé lors d'une conférence de presse mercredi 24 août dernier, qu'il a porté plainte contre Moroni Terminal et quatre commerçants. Il reproche à Moroni Terminal d'avoir débranché 20 conteneurs frigos alors que l'INRAPE avait envoyé une mise en demeure sur ce genre de situations. Quant aux quatre importateurs, il leur est reproché d'avoir mis sur le marché des denrées alimentaires « impropres à la consommation », notamment des ailes de poulet.

L'INRAPE est une institution ayant plusieurs missions dont le contrôle phytosanitaire des denrées alimentaires. C'est dans ce cadre que ses inspecteurs mènent des enquêtes qui ont permis aujourd'hui à l'institution de porter plainte contre Moroni Terminal et

quatre importateurs. « Le contrôle des denrées alimentaires fait partie de notre mission. La sécurité alimentaire est primordiale pour la population » affirme le patron de l'INRAPE qui révèle une « mise en vente de denrées alimentaires impropres à la consommation » avant d'accuser la société Moroni Terminal, chargée de la manutention et l'entreposage des denrées alimentaires d'en être responsable. « Depuis 2017, nous avons eu des informations selon lesquelles il arrive que Moroni Terminal débranche les conteneurs frigos, ceux qui contiennent les ailes, cuisse et viande », a-t-il poursuivi.

Et d'enchaîner : « cette même année 2017, nous avons envoyé un courrier à la société l'interpellant sur ces faits, en expliquant que c'est illégal et interdit par la loi alimentaire. La société a répondu en niant les faits. Deux ans après, en 2019 au cours d'une inspection de routine menée par nos inspecteurs sanitaires au sein du parc des conteneurs de



Moroni Terminal, ils ont constaté les mêmes faits. Il y'avait plusieurs conteneurs frigos qui ont été débranchés pendant 24 heures. Nous avons interpellé la société une nouvelle fois. On a envoyé une mise en demeure que la prochaine fois que cela se reproduira, on sera obligé de

recourir à la justice ».

A en croire Hamza Azali, en juillet dernier, ses inspecteurs auraient fait les mêmes constats Et cette fois, l'INRAPE a décidé de porter l'affaire e justice. « Ayant constaté cela, nous avons appelé un huissier et la police pour faire le

constat et établir un rapport sur la situation. Nous considérons que la société est entrain de bafouer et de se moquer des institutions étatiques. Raison pour laquelle nous sommes dans l'obligation de porter plainte contre Moroni Terminal », annonce-t-il.

Concernant les quatre importateurs, ils sont accusés par le puissant patron de l'INRAPE d'avoir mis sur le marché des denrées alimentaires périmées. « Nous avons fait des inspections dans leur entrepôts, on a découvert des denrées alimentaires périmées, notamment des ailes de poulet et des œufs. Nous avons saisi ces produits dans leur site, ces produits ne devraient pas être vendus. Ils devaient être détruits ou brûlés. Nous avons aussi porté plainte contre ces derniers. Maintenant on attend et on espère que la justice va faire son travail, pour que cela ne se reproduise pas », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

## VACCINATION À NGAZIDJA :

## Encore trois jours de sensibilisation

À J+7 de la vaccination, la coordination de la vaccination à Ngazidja a enregistré seulement 1050 personnes vaccinées, soit 8% de la cible. Pour espérer atteindre les 11.700 personnes de l'objectif fixé, la direction régionale de la santé privilégie une sensibilisation de trois jours.

Devant la presse, hier mercredi 24 août, la directrice régionale de la santé au niveau de Ngazidja Siti Foutoum Saïd Ahmed Sagaf a annoncé que la vaccination est interrompue pour trois jours. Durant ces trois jours, la coordination de la vaccination va se lancer dans la sensibilisation pour obtenir le résultat escompté. Lancée depuis le 15 août dernier, la vaccination tourne au ralenti à Ngazidja. « À J7 de la vaccination, les données ne sont pas satisfaisantes alors que l'objectif était d'atteindre 11.700

personnes à Ngazidja. Nous sommes actuellement à 1050 seulement, soit 8% de la cible. Le comité a pris la décision de stopper la vaccination pendant trois jours pour intensifier

la sensibilisation », annonce-t-elle, tout en montrant que c'est un taux très faible. « Les bailleurs qui financent la vaccination ne seront pas satisfaits. C'est pour cela que nous

devons redoubler les efforts pour avoir le résultat attendu. Cette campagne se fera dans les quartiers et villages. À ne pas oublier que la covid nous guette toujours et la vac-

cination nous protège contre les formes graves. Hier encore nous étions à 16 cas actif de Covid », poursuit-elle.

Pour mémoire, cette cohorte bis a pour objectif d'atteindre l'immunité collective. 36 sites ont été mis à disposition pour une cible de 11.700 personnes à Ngazidja, soit 2241 à Moroni, 1804 Itsandra, 1462 dans le Bambao, 1732 dans la zone Mitsamiouli-Mboude, 1130 dans le Hamahamet Mboinkou, 1089 dans le Badjini-Est, 811 Oichili-Dimani, 728 Badjini-Ouest, 703 Hambou, les intéressés adultes ont le choix entre Pfizer et Sinopharm, et les adolescent de 12 à 17 ans le Pfizer, une stratégie mise en place pour les 13% restantes pour atteindre les 60% d'immunité collective.

Andjouza Abouheir



## HÔTEL DE VILLE DANS LE MBWANKOU :

## La gouverneure a tranché

Malgré l'opposition ferme des 7 villages de la commune qui voulaient que l'hôtel de ville s'installe à Chezani, chef lieu de la commune, la gouverneure de Ngazidja impose sa loi et installe cette dernière à Hantsindzi dont le coût total du bâtiment est de 65 millions de francs, supporté par la

diaspora de la ville, avant d'être équipé en matériel informatique par le gouvernement de Ngazidja.

**E**n présence du grand Mufti de la République, des députés, des préfets, des maires et des notables de l'île de Ngazidja, la gouverneure de l'île de Ngazidja,

Mhoudine Sitti-Farouata a procédé mardi 23 août, à Hantsindzi à l'inauguration officielle de l'hôtel de ville de la région de Mbwanou. Plusieurs discours ont été prononcés à cette occasion dont celui du président de l'association des maires de Ngazidja. Dini Ahamada se dit satisfait de voir une amélioration

nette des mairies dans les différentes régions de l'île. « Tout cela fait partie des ambitions du chef de l'État et de son gouvernement. L'aboutissement de ces locaux ne va pas seulement faciliter le travail administratif de cette région, mais va aussi permettre le rapprochement entre les habitants des différentes localités et l'administration communale », avance-t-il. Il a été annoncé, au cours de la cérémonie que le coût du bâtiment (65 millions de francs) a été supporté par la diaspora de la ville, et qu'il a été équipé en matériel informatique par le gouvernement de Ngazidja. Il accueillera les services administratifs de la commune de Mbwanou.

La cheffe de l'exécutif de l'île

s'est dit très honorée d'être présente à cette inauguration et pense que grâce à cette inauguration, elle ouvrira d'autres grandes portes à cette région. « Le destin a voulu que la préfecture soit installée à Chezani et la mairie à Hantsindzi pour que les habitants de cette localité puissent entretenir une relation amicale et de partages », déclare Mhoudine Sitti Farouata. La gouverneure promet l'ouverture d'une mairie annexe au sein de la préfecture de Chezani afin de faciliter les activités et limiter les va-et-vient. Et ce, pour répondre à l'inquiétude des 7 villages de la commune qui s'opposaient à cette inauguration à Hantsindzi.

Ibnou M. Abdou



**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar  
 Riwad  
 AS Badraoui  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



## UNION DES COMORES

Unité- Solidarité-Développement

## CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE ET DE PREVOYANCE SOCIALE

Direction Générale

## AVIS DE RECRUTEMENT DE CADRES A LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE ET DE PREVOYANCE SOCIALE (CNSPS)

En suivant la politique du Chef de l'Etat et de son gouvernement en matière d'assurance maladie, le législateur a adopté la loi N°17012/ AU du 22 juin 2017 relative à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), promulguée par le décret N°17-105/PR du 05 octobre 2017. La Caisse Nationale de Solidarité et de Prévoyance Sociale (CNSPS) est désignée par cette loi comme l'organisme gestionnaire de cette assurance maladie généralisée (AMG).

L'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence française de Développement, en vue de financer le coût du projet d'appui à la mise en place de l'Assurance maladie généralisée en Union des Comores (PAAMG), et se propose d'utiliser une partie des fonds pour le paiement des services autorisés au titre de cet appel à candidatures pour le recrutement des postes suivants au bénéfice de la CNSPS. Ces postes seront soutenus par le Projet PAAMG pour une durée de 24 mois :

- 1 Directeur Général Adjoint – CNSPS
- 1 Directeur de la Communication et des Relations externes – CNSPS

Tout candidat de nationalité comorienne répondant à un des deux profils peut soumettre sa candidature pour être recruté à la

CNSPS. Le dossier de candidature doit comporter :

- CV détaillé avec photo récente et coordonnées pour contact rapide
- Lettre de motivation
- Photocopie des diplômes et des certificats de travail
- Attestation des formations continues suivies
- Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

Le dossier est à envoyer sous pli fermé, avec la mention « Candidature au poste de xxxxxx », au plus tard le **mardi 06 septembre 2022 à 12h00** (délai de rigueur) à l'adresse suivante : **DIRECTION GENERALE DE LA CNSPS, MORONI - en face de la Direction Régionale de la Santé au rond point Salimamoud.**

Pour de plus amples renseignements, les termes de référence des postes sont disponibles à la CNSPS et sur demande en envoyant un mail aux adresses suivantes :

[cnsps.km@yahoo.com](mailto:cnsps.km@yahoo.com) et /ou  
[communication@paamg.sante.gouv.km](mailto:communication@paamg.sante.gouv.km);  
[assistant.admin@paamg.sante.gouv.km](mailto:assistant.admin@paamg.sante.gouv.km)

## FOOTBALL, ARAB CUP U17

## Les Comores battent la Mauritanie sur le gong

Pour leur entrée en compétition, les jeunes Cœlacanthes s'imposent trois buts à deux dans la difficulté contre leurs homologues mauritaniens dans un match fou à rebondissements.

Ce fût un match difficile pour les Cœlacanthes pour leur première à l'Arab Cup U17. Opposés aux Mourabitounes, les protégés de Ben-Ahmed Attoumani ont dû puiser dans leurs derniers retranchements pour l'emporter. Une rencontre à deux visages. Entrés timidement dans le jeu, les coéquipiers de Cédric Oussoufa se retrouvent rapidement pris d'assaut par les Mauritaniens. Trois incursions dans la surface comorienne avant un coup de pied arrêté mauritanien qui bute sur le montant gauche de Rawad Houssounali. Maladroits, les Comoriens ne parviennent pas non plus ni à construire un jeu limpide ni à inquiéter la défense adverse. Totalemment absents.

À 41ème minute, Abderrahmane Ndaw s'élance devant, élimine son vis-à-vis avant d'envoyer le cuir au fond (0-1). La Mauritanie mène finalement et logiquement au score avant la pause et pensait avoir ouvert le robinet à buts. Mais c'était sans compter sur la détermination des



Comoriens. Au retour des vestiaires, ces derniers se montrent opportunistes. Sur un coup de pied arrêté, Azad Mohamed Soilihi profite d'un mauvais dégagement du portier mauritanien Mamadou Sow pour remettre les pendules à l'heure (1-1, 50è).

Kheldi, l'imam tant attendu par les Cœlacanthes

Un but qui redonne confiance aux Verts. Entré sept minutes plus tôt, Kheldi Imamou réussit un coup de billard dans la surface adverse et donne l'avantage aux Comores à

l'heure de jeu (2-1, 60è). Les deux équipes connaîtront cependant une fin de match assez folle. À la 88è, le virevoltant Ndaw permet aux siens de revenir à égalité sur un tir croisé à ras de terre qui laisse impuissant Houssounali (2-2). La réaction des Cœlacanthes ne s'est pas fait attendre. Imamou réagit deux minutes plus tard et inscrit le troisième but comorien (3-2, 90è).

Le doublé pour l'attaquant de Marignane-Gignac et coaching gagnant pour Attoumani. Mais à

peine entré dans le temps additionnel, les Mauritaniens obtiennent un penalty et une occasion d'arracher le nul. Le défenseur comorien Joris Cadalen écope d'un carton rouge et est expulsé sur le champ (90è+2). Déjà double buteur, Abderrahmane Ndaw s'avance pour exécuter le penalty mais envoie son tir largement au dessus des cages de Rawad Houssounali (90è+3).

Boina Housamdine

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hôpitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



**ION DES COMORES**  
Unité-Solidarité-Développement

Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture

Direction Générale de la Maison de l'emploi

-----  
Titre du Projet : FACILITE EMPLOI

**AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI (MDE)  
N° AO FE 2022-001 TRV Bat**

La Maison de l'Emploi (MDE) a obtenu un financement de l'Agence française de Développement de 4 millions d'Euros pour financer le coût du Projet FACILITE EMPLOI. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI (MDE).

**Le Projet Facilité Emploi** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot n°1 : Électricité, Peinture et Menuiserie  
Lot n°2 : Étanchéité et Plomberie

Un seul candidat peut être attributaire des deux (02) lots. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Ces Travaux sont à exécuter à Moroni dans un délai de **4 mois**.

Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Projet Facilité emploi, Maison de l'emploi Boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores. E-mail : [Secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:Secretariat.faciliteemploi@gmail.com) de 08h00 à 16h00.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'attention du Coordinateur du Projet Facilité Emploi.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Projet Facilité emploi,

Maison de l'emploi Boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores **au plus tard le 30 septembre 2022 à 15h**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes au même jour en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Projet Facilité emploi, Maison de l'emploi Boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores à 15h00.

Il n'est pas exigé de garantie d'offre.

Les exigences en matière de qualifications sont notamment :

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des 3 dernières années.
- Ne pas avoir de litiges en instance.
- Disposer d'une capacité financière permettant de subvenir à un besoin de trésorerie à hauteur de 15M KMF minimum, si soumission aux 2 lots, et de 7M KMF si soumission à un seul lot.
- Avoir un CA annuel moyen de 80M KMF au cours des 3 dernières années, si soumission aux 2 lots, et de 40M KMF si soumission à un seul lot.
- Avoir participé au cours des 5 dernières années, à titre d'entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou sous-traitant dans deux marchés d'un montant minimum de 30M KMF – pour des réhabilitations de bâtiments.

**NB : Il n'est pas exigé de garantie d'offre.**

Le soumissionnaire est tenu de présenter les justificatifs, permettant d'attester la satisfaction de ces exigences minimales.

**Le Coordinateur**





# UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

\*\*\*\*\*

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



*Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)*



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

## SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

### Appel à candidature pour le recrutement d'un Responsable de Suivi Evaluation du projet PADSF

**Date de l'avis : 24 Août 2022**

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Responsable de Suivi Evaluation pour le projet PADSF afin de compléter l'équipe de l'Unité de gestion.

#### 2. Objectif :

Ce projet d'investissement est conçu pour soutenir le développement du secteur financier compatible avec une croissance inclusive. Plus précisément Le Projet d'appui au développement du secteur financier (P166193) vise à accroître l'efficacité de la prestation de services financiers pour l'inclusion financière des ménages et des petites et moyennes entreprises PME ainsi que la stabilité financière dans l'Union des Comores.

#### 3. Mission et Responsabilités du Responsable du Suivi et Evaluation

##### Mission

La mission du RSE est d'assister le Coordonnateur du Projet dans les activités de Suivi et Evaluation du projet, suivant les règles et procédures de la Banque Mondiale.

##### Description des activités:

- Assurer le Suivi et Evaluation de l'ensemble des activités du Projet,
- Guider la stratégie globale de Suivi et Evaluation et suivre la performance des composantes et activités du projet vis à vis des différents partenaires,
- Travailler avec les partenaires du Projet et communiquer étroitement avec le Coordonnateur et les responsables chargés de l'exécution du Projet,
- Clarifier les rôles et responsabilités des différents chargés d'exécution des composantes du projet en matière de suivi et évaluation,
- Mettre en place le dispositif du système de Suivi et Evaluation et assurer son opérationnalisation effective et efficiente (un Suivi et Evaluation basé sur le cadre logique, le plan de Suivi et Evaluation et les résultats du projet),
- Développer le cadre global de Suivi et Evaluation du projet en relation avec le plan de Suivi et Evaluation du projet,
- Identifier les besoins pour la collecte des données de référence, préparer les activités pour la collecte des données de référence requises pour l'ensemble des activités du Projet,
- Etablir les données de référence sur les indicateurs pour l'ensemble des activités du Projet au cours de la

première année d'exécution du projet,

- Collecter périodiquement les indicateurs pour l'ensemble des activités du Projet y compris l'Objectif de Développement du Projet (ODP) et fournir une analyse sur l'évaluation de l'avancement des activités du Projet et de l'atteinte de son objectif,
- Préparation et élaboration du Plan de Travail Annuel (PTA) sur une base de budget pluriannuel du projet,
- Assistance des composantes dans la préparation de leur plan d'activités et budgétisation par le remplissage du canevas de PTA,
- Elaboration et mise en forme du PTA par consolidation des données provenant des composantes, de concert avec le Responsable Administratif et Financier du projet,
- Récupérer et consolider les rapports d'activités y afférents avec toutes les données requises pour le Suivi et Evaluation du Projet,
- Produire les sections des rapports d'activités (par rapport au poste) prévues dans le plan d'exécution du Projet ainsi que ceux en rapport avec l'établissement du Rapport de Suivi Financier (RSF),
- Produire des rapports d'activités trimestrielles sur le suivi évaluation,
- Fournir des données et informations pertinentes à temps à l'IDA,
- Faciliter et participer aux missions de supervision en tant que personne ressource,
- Suivre l'exécution des recommandations des missions de supervision,
- Participer à la préparation des documents techniques nécessaires (par rapport au poste) au bon déroulement des réunions du Comité de Pilotage,
- Préparer les termes de référence et le recrutement Consultant qui effectuera l'évaluation à mi-parcours du Projet et travailler en étroite collaboration avec ce dernier dans l'établissement du Rapport correspondant,
- Préparer les termes de référence et le recrutement du Consultant qui effectuera l'évaluation de fin de projet et travailler en étroite collaboration avec ce dernier dans l'établissement du Rapport correspondant,
- Réaliser toutes autres tâches qui lui sont confiées dans le cadre global de sa mission.

#### 4. Durée du travail du consultant :

La durée du contrat est de 5 mois renouvelable après confirmation de la qualité de travail fourni.

#### 5. Profil du Consultant :

- Diplôme Universitaire ou Grandes Ecoles (Bac+4) en économie, gestion ou équivalent,
- Formations spécifiques en Suivi et Evaluation,
- Expériences professionnelles d'au moins cinq ans dans un poste similaire dans des projets de développement, particulièrement ceux financés par la Banque Mondiale,
- Une bonne connaissance du secteur financier

comorien,

- Maîtrise de l'approche du cadre logique et d'autres approches stratégiques de planification,
- Maîtrise de l'élaboration et de la mise en place de système de Suivi et Evaluation et de planification de projet ainsi que de l'analyse de données,
- Une aisance relationnelle de travail avec les partenaires du Projet et les responsables chargés de l'exécution du Projet,
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse, ainsi que de rédaction et présentation de rapport,
- Méthodique, rigoureux (se), intègre,
- Maîtrise parfaite du Français, et des outils informatiques. La connaissance de l'Anglais sera un atout.

6. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans les **règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016** et les mis à jour de Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

8. Les manifestations d'intérêt, constituées : i) **d'une lettre de motivation**, ii) **d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat** et iii) **des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, etc., doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores, au plus tard le Mercredi 07 Septembre 2022 à 10 heures 00 min, heure locale de Moroni – Union des Comores** à l'attention de Madame la Coordonnatrice nationale et portant la mention: « **Recrutement d'un Responsable de suivi évaluation du projet PADSF** »

9. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) :

**Banque Centrale des Comores**  
**Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier**  
**Housna THABIT, Coordonnatrice Nationale**  
**Sise à la Banque Centrale des Comores-**  
**Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02 poste 173 –**

**Email : [Housna.UGP@banque-comores.km](mailto:Housna.UGP@banque-comores.km) – [Anfifa.UGP@banque-comores.km](mailto:Anfifa.UGP@banque-comores.km)**